

LE PSYCHOLOGUE EN HOPITAL DE JOUR

Rôles, missions et question de la transmission de l'information



Présentation par Perrin Marie, Master 2 Psychologie du vieillissement normal et pathologique, Université de Bretagne Occidentale, Brest

PISTES DE REFLEXION

- Le code de déontologie des psychologues et la structure propre à l'hôpital de jour, bases d'une réflexion autour des rôles et missions du psychologue au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Réflexion autour de la transmission des savoirs dans le domaine de la psychologie.
- Réflexion autour de la question du neuropsychologue : Reste t-il un psychologue avant tout ?

?

?

?

?

Qu'est ce que le psychologue?

?

?

?

?

?

ROLES ET MISSIONS DE L'HDJ

L'Hôpital de jour permet :

- de poser des diagnostics médicaux de polypathologies
- de pratiquer des évaluations spécifiquement gérontologiques
- de conseiller la personne âgée et son entourage quant à son avenir
- d'évaluer et suivre des patients atteints de troubles cognitifs
- d'effectuer des bilans hospitaliers sans hospitalisation complète
- d'éviter une hospitalisation complète en urgence, en détectant les "états de crise", en "désamorçant" la crise ou le glissement vers la dépendance

ROLES ET MISSIONS DU PSYCHOLOGUE

Ce que nous apporte le Code de Déontologie des Psychologues

« Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action du psychologue »

Mais aussi...

ROLES ET MISSIONS DU PSYCHOLOGUE

Les missions du psychologue au sein de l'Hôpital de jour:

- Evaluer les fonctions cognitives en établissant des bilans neuropsychologiques
- Evaluer l'efficacité des thérapeutiques
- Réaliser et animer des groupes de stimulation cognitive
- Mettre en place des programmes individuels de remédiation cognitive

- Accompagner les sujets âgés et les familles dans une perspective psychoaffective et cognitive par rapport aux changements liés à la maladie. Aide aux aidants, groupe de parole
- Participer à l'information, la formation et la collaboration avec l'équipe soignante notamment par rapport aux problématiques en lien avec les activités de la vie quotidienne
- Contribuer via l'analyse et l'aménagement des rapports entre la personne accueillie, les professionnels et l'environnement, à la bonne articulation entre les différentes interventions

LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Le Psychologue au sein d'une équipe pluridisciplinaire:

- contribue à l'élaboration du projet de soin
- respecte la confidentialité de la parole du sujet
- s'inscrit dans une démarche éthique

LE NEURO...PSYCHOLOGUE

Il étudie le lien entre le comportement cognitif et/ou affectif et le cerveau dans le cadre de pathologies connues par:

- L'évaluation de l'état cognitif, comportemental ou thymique
- L'utilisation de tests scientifiquement validés et normés
- L'entretien clinique

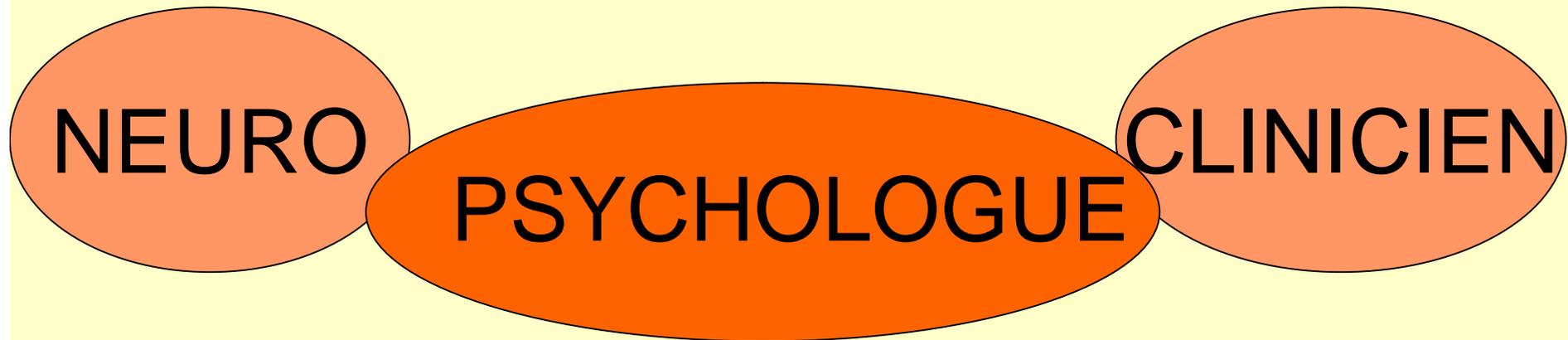
Et peut proposer:

- une prise en charge des troubles cognitifs
- un soutien aux patients ainsi qu'à leur environnement familial et/ou thérapeutique

LE PSYCHOLOGUE CLINICIEN

- Il propose à la personne un **espace d'expression** particulier où s'expriment les angoisses du sujet, ses difficultés, sa souffrance, ses désirs et projets...sa **subjectivité**
- Il **soutient** la personne et l'**accompagne** dans son travail de réflexion personnel
- Son outil privilégié est **l'entretien clinique**
- Il peut apporter un éclairage sur le mode de fonctionnement psychique de l'individu

UN SOCLE COMMUN



« Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action du psychologue »

MERCI DE VOTRE ATTENTION